

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 MARS 2023

27 membres sont présents et 9 membres sont représentés.

1. Introduction par le Président, François Florkin

*« Mesdames, Messieurs, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale de l'ASBL La Maison des Ailes.*

*La plupart d'entre vous est bien au courant que l'année 2022 était une fois de plus une année très difficile. Les exposés qui vous seront donnés par le Secrétaire général et le Trésorier en témoigneront.*

*Je vais être bref, car je ne veux pas couper l'herbe sous les pieds des prochains orateurs. Néanmoins, je voudrais attirer l'attention sur le fait que notre organe d'administration recherche de toute urgence des administrateurs actifs. Plus précisément, nous recherchons une personne pour succéder à Nico Minguet, Secrétaire Général.*

*Avant de passer au premier point de l'agenda il convient de commémorer ceux qui nous ont quittés au courant de l'année 2022. Il s'agit de :*

*Dany Van de Ven*

*Michel Verhulst*

*Thierry Grisard de la Rochette*

*Pierre Juchtmans*

*Puis-je vous demander de vous lever et de vous souvenir d'eux pendant quelques instants. Passons maintenant au premier point de l'agenda: l'approbation du PV de l'AG du 9 mars 22 »*

2. Approbation du Procès-verbal de l'A.G. du 9 mars 2022

Aucun commentaire n'a été transmis au secrétaire général.

3. Rapport d'activités 2022

Le Secrétaire général Nicolas Minguet donne lecture du rapport d'activités 2022 :

a. Membres décédés : 4 membres sont décédés en 2022 (voir ci-dessus).

b. Situation des membres :

- La MDA compte 347 membres (dont 23 lifetime) ayant payé leur cotisation 2022.
- 230 membres ont payé leur cotisation 2023 au 10 mars 2023.

c. Situation Associations /clubs :

- 32 associations/clubs sont membres de La MDA.
- Une association est devenue membre en 2022: le SEM (Centre d'étude de Droit Militaire et de Droit de la Guerre)
- Une association a quitté la MDA en 2022: 11Nov (Fédération Royale Nationale « Onze Novembre »)

d. Réunions de l'OA :

L'Organe d'Administration s'est réuni 9 fois dans le courant de l'année. Un grand nombre de décisions ont été prises par échange d'e-mail et confirmées lors des OA.

e. L'événement marquant de l'année :

La remise du Prix Marie Monseur-Fontaine. L'OA a désigné deux lauréats :

- Le Commandant aviateur Koen Matton, commandant de bord C130 du 15 Wing de transport de la Composante Aérienne. Le PMMF 2022 lui a été décerné pour sa capacité d'engagement, sa flexibilité et son professionnalisme sans précédents en tant que commandant de bord C130 dans toutes les zones d'opérations concernées au cours de la dernière décennie, pour son engagement décisif à la réussite de l'évacuation dans des conditions difficiles (de nuit) du personnel de la Défense et des civils d'Afghanistan et du Sahel au début de la crise du covid 2020 ainsi que son expérience déterminante en tant que « Tactical Airlift Weapons Instructor » lors de l'opération NEO Red Kite du 22 août au cours de laquelle 1446 personnes, dont 1100 ressortissants belges, ont été évacuées de Kaboul/Afghanistan.
- Mlle Zara Rutherford, pilote d'ultra-léger (ULM) a été sélectionnée comme deuxième lauréate. Le PMMF 2022 lui est décerné pour avoir volé en solitaire autour du monde avec un avion Aero Shark UL du 18 août 2021 au 20 janvier 2022, d'autant qu'elle est la plus jeune pilote belge de tous les temps à réaliser cet exploit. Son audace, sa confiance en elle et ses talents de pilote peuvent être considérés comme exceptionnels pour une jeune de 19 ans.

f. Revue Périodique :

En 2022 une seule publication a été distribuée à tous les membres et publiée dans le magazine des VTB.

g. Principaux Travaux et achats effectués :

Comme déjà signalé l'année dernière, la reprise des installations HORECA par un nouveau gérant a entraîné la mise aux normes obligatoire dans plusieurs domaines.

Les travaux entamés en 2021 ont été achevés en 2022 dans les domaines de :

- L'électricité : mise aux normes les locaux suivants :

- La salle du Conseil
- La salle Leboutte, son balcon et sa cuisine.
- La rotonde
- Le Bar
- La partie commune de l'immeuble.
- L'appartement Duplex
- Les nouveaux bureaux du 6<sup>ème</sup> étage avant
- Tout le 2<sup>ème</sup> étage
- Les bureaux à l'arrière du 1<sup>er</sup> étage.

La mise aux normes et agrégation des installations électriques des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages initialement prévue en 2022 a été reportée à 2023

- La protection incendie :

- Le reste des portes RF ont été installées.
- L'installation de l'escalier de secours à l'arrière de la salle Leboutte a été terminée et il est opérationnel. L'évacuation de secours se fait dorénavant via la terrasse à l'arrière du bâtiment voisin :Credendo.  
La sortie de secours a été agréée par le service pompiers SIAMU.

h. Projets de travaux / achats en 2023 :

L'OA a réparti les travaux à faire dans l'ordre prioritaire suivant :

- Priorité 1 :
  - La mise aux normes et l'agrégation des installations électriques des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages.
  - L'isolation du plafond des chambres du Duplex
  - Travaux au plafond de la cuisine Salle Leboutte
  - Peinture du hall d'entrée et escalier vers le bar.
- Priorité 2 :
  - Réparation de la fuite d'eau dans la rotonde et réhabilitation des sanitaires de la rotonde
- Priorité 3 :

- Boucher la fenêtre de la Salle du Conseil et la remplacer par un système de ventilation.
- Recouvrir la terrasse du Duplex par un matériau durable.

#### i. Gérance bar et salles.

- Après des débuts prometteurs, la gérance de Mr Boungab a peu à peu « décliné » : clientèle mécontente, non paiement aux livreurs, non paiement de ses charges et des indemnités de concession....
- Malgré de nombreux rappels à l'ordre et les interventions de notre avocat, la situation s'est dégradée au point que nous nous sommes trouvés dans l'obligation de nous séparer de lui fin aout 2022.
- Afin d'éviter une procédure en justice longue et coûteuse, nous sommes arrivés à nous séparer « à l'amiable ».
- Les sommes qu'il nous devait ont été compensées par l'abandon de matériel de cuisine et de restauration qu'il avait acheté.
- A partir du 01 septembre 2022, nous avons assuré une auto-gestion afin de maintenir les principales activités de nos associations. Pour les repas nous avons fait appel au traiteur Duchâteau, duquel nous avons été très satisfait.  
Nous avons également maintenu le cours de danses programmés.  
Ce système d'auto-gestion s'est toutefois révélé très astreignant pour les membres de l'OA, chaque happening exigeant de la préparation et un présence d'un administrateur sur place
- Après une longue réflexion sur la manière de poursuivre la gérance de l'Horeca, l'OA décide de reconduire la formule du gérant.
- Une procédure de recrutement d'un nouveau gérant a été lancée et l'OA a in fine fixé son choix sur Mme Fatna Bouannounou. Dotée de plusieurs années d'expérience, elle travaille avec son mari Fabio, cuisinier. Elle a officiellement repris la concession le 01 février 2023. Elle verse une indemnité mensuelle de concession de 2.500€.

#### 4. Rapport du Trésorier

Le trésorier Luc Defrancq présente les comptes de l'année 2022 et le budget 2023.

- Situation de Caisse au 01 janvier 2022 : 82.358,38€
- Recettes 2022 : 134.638,90€
- Dépenses 2022 : 185.260,30€
  - dont :
    - 22.529,82€ en entretien infrastructure
    - 77.863,16€ en rénovation infrastructure
    - 53.243,01€ en taxes, précompte et contributions
- Situation de Caisse au 31 décembre 2022 : 31.734,54€  
Soit pour 2022 un résultat financier négalif de -50.623,84€.
- Il faut également tenir compte de la valeur du bâtiment au 31/12/ 2022 : assuré pour 3.562.254,96€ et 111.735,47€ de contenu.
- L'ASBL a également une dette d'un montant de 19.481,43€ en assurances et taxes qui sera épongée début janvier 2023
- En résumé, notre ASBL possède
  - Un actif de 3.706.254,96€
  - Un passif de 19.481,43€
- Budget 2023 :
  - Recettes (loyers, charges, cotisations, dédommagements, etc) 160.465€
  - Dépenses 154.800€
    - Dont : - rénovation 19.000€
    - taxes et contributions 63.600€

Soit un résultat financier positif de 5.665€.

Intervention du président :

*« Je voudrais me joindre au message d'espoir de notre trésorier et espérer que la tendance se maintienne. Cependant, il faut signaler aux membres de cette AG ainsi qu'aux associations liées au HDV que la situation reste critique.*

*Des investissements importants ont été nécessaires et ont été réalisés au cours des dernières années, ce qui, couplé à une baisse des revenus pour des raisons que vous connaissez bien, explique en partie la diminution des ressources financières disponibles.*

*Sans tomber dans le pessimisme, l'Organe d'administration et moi-même souhaitons attirer l'attention sur le fait que notre asbl pourrait être confrontée à l'avenir à d'importants problèmes financiers du fait de la vétusté de notre bâtiment.*

*Par exemple, on peut penser à remplacer l'ascenseur, le système de chauffage du bâtiment, y compris les tuyaux, à renouveler et isoler le toit, etc.*

*Nous pensons donc qu'il faut bien réfléchir à cela et peut-être préparer un scénario possible en collaboration avec nos principales associations.*

*À moins qu'il y ait des questions à cet égard, je propose de poursuivre notre ordre du jour. »*

#### 5. Rapport des Contrôleurs aux Comptes

Mme Marie-Christine Lybaert et Jan Demeyere étant absents, le président donne lecture du rapport des contrôleurs aux comptes. Ils ont pu constater avec satisfaction que la tenue des comptes 2022 s'est faite avec le plus grand soin, ce qui permet de présenter les comptes annuels bien structurés et de donner une image fidèle du résultat et de la situation financière de l'association pour 2022.

#### 6. Approbation des comptes 2022 et du budget 2023. Décharge aux contrôleurs des comptes et aux administrateurs pour l'exercice 2022

Le président propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2022 et le budget 2023 qui sont présentés par l'Organe d'Administration.

Il demande aussi à l'Assemblée Générale de donner décharge aux contrôleurs aux comptes et aux administrateurs pour l'année 2022.

**L'Assemblée Générale approuve les comptes 2022 et le budget proposé pour 2023.**

**Elle donne décharge aux contrôleurs aux comptes et aux administrateurs pour la gestion de l'année 2022.**

#### 7. Désignation des contrôleurs aux comptes

Mme Marie-Christine Lybaert et Mr Jan Demeyere ont fait savoir au président qu'ils sont candidats à leur succession en tant que contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2023.

**L'assemblée générale accepte à l'unanimité.**

#### 8. Élection d'administrateurs

Le président déclare que :

- Deux administrateurs sont démissionnaires : Mr Geert De Decker et Mr Jacques Lousberg. L'AG prend note de leur démission.
- Quatre administrateurs sont en fin de mandat et rééligibles : François Florikin, Michel Top, Francis Van Den Bossche et Jack Waldeyer. L'AG marque son accord à l'unanimité pour la reconduction de ces mandats.

- Deux places d'administrateur étaient ouvertes et un seul candidat s'est présenté : le président présente le candidat Philippe Goffin :

*« En 1989, le Colonel Aviateur Philippe Goffin intègre la 144e promotion polytechnique de l'École Royale Militaire.*

*Après sa formation de pilote, il a été désigné pour la 2ème Escadrille et ensuite pour la 350ème dont il fut commandant de 2009 à 2011.*

*En 2003, il a suivi une formation de pilote d'essai à Cold Lake au Canada et a été pilote d'essai principal pour la mise à jour de la « midlife » du F-16.*

*Après avoir été diplômé à l'« Air war College in Montgomery USA », il a été nommé à ACOS Strat.*

*En 2015, il devient commandant de l'ASD.*

*De 2019 à 2022 il commande la base de Florennes. A l'heure actuelle il est Chef d'état-major de la Composante Air.*

*Il a plus de 3000 heures de vol sur plus de trente avions et planeurs différents*

*Nous sommes heureux d'accueillir le Colonel Aviateur Goffin au sein de notre organe d'administration qui lui propose de reprendre le mandat du Colonel Aviateur Geert De Decker.*

*Nous demandons que l'AG approuve cette proposition.*

*L'Organe d'Administration se réjouit de cette candidature grâce à laquelle les liens entre la MDA et l'Air Component se verront raffermis. »*

**L'assemblée générale marque son accord à l'unanimité pour que le candidat Philippe Goffin occupe la fonction d'administrateur pour un terme (reconductible) de 3 ans.**

L'organe d'administration est, à partir de ce jour, composé de : Luc Defrancq, Jan Demeyere, Robert Eggermont, François Florkin, Philippe Goffin, Gérard Houben, Nicolas Minguet, Hermine Rasquin, Michel Top, Danny Van Brusselen, Francis Van Den Bossche et Jack Waldeyer.

Le président clôture l'Assemblée générale et invite tous les participants au verre de l'amitié.

Les administrateurs sont conviés directement à une réunion de l'OA dans la salle du conseil.



François Florkin  
Président



Nicolas Minguet  
Secrétaire général